



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Plutot-mourir-que-revenir-a-la-situation-anterieure>

Gaza et les négociations du Caire : la première des hostilités dont sont victimes les habitants de Gaza est

le blocus illégal et inhumain

« Plutôt mourir que revenir à la situation antérieure »

- International - Europe -



Date de mise en ligne : mardi 19 août 2014

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Près de 2 000 morts, plus de 10 000 blessés, plus de 400 000 déplacés, des dizaines de milliers de bâtiments détruits ou endommagés... Le bilan de l'agression israélienne contre Gaza s'alourdit, malgré les « trêves » et autres « cessez-le-feu », de jour en jour. Il s'agit tout simplement, en termes de bilans humain et matériel, de la plus violente offensive israélienne dans les territoires palestiniens depuis la guerre de juin 1967.

À l'heure actuelle, l'attention se polarise sur les « négociations » en cours au Caire, en vue d'un cessez-le-feu durable. Ces négociations aboutiront-elles ? Rien n'est moins sûr. Et quand bien même elles aboutiraient, rien ne sera réellement réglé.

Un « cessez-le feu » ?

Le récit politique et médiatique dominant demeure imprégné du point de vue israélien. Les « hostilités » se résumeraient aux bombardements sur Gaza et aux tirs de roquettes palestiniens. Une « sortie de crise » passerait donc par un accord permettant de mettre un terme aux uns et aux autres. Les dirigeants et les médias occidentaux pourraient ainsi respirer un grand coup et passer à une autre actualité, en attendant que dans un an ou deux, une nouvelle campagne militaire israélienne ait lieu au prétexte des tirs de roquettes, et chacun s'interrogerait et tenterait de comprendre pourquoi la « trêve » n'a pas duré...

Les données du problème sont pourtant simples. La première des hostilités dont sont victimes la bande de Gaza et ses habitants est le blocus illégal et inhumain imposé à la petite enclave côtière, avec la complicité de l'Égypte, depuis plus de 8 ans. Ce blocus a détruit la vie au sein de Gaza et menace chaque jour un peu plus ses habitants d'une véritable tragédie humanitaire. Un rapport de l'ONU publié en 2012 indiquait ainsi que la bande de Gaza ne serait « plus vivable » en 2020, en raison du manque d'infrastructures (au moins 800 hôpitaux supplémentaires devraient être construits, le nombre d'écoles devrait être doublé) et de la pénurie de ressources essentielles (avant l'agression actuelle, la moitié des habitants de Gaza n'avaient pas un accès régulier à l'eau potable et près de 80 % de la population devait se contenter de 4 heures d'électricité par jour).

L'opération israélienne en cours a aggravé encore un peu plus la situation, avec des dégâts estimés entre 5 et 6 milliards de dollars (soit environ 3000 dollars par habitant). La seule centrale électrique de Gaza a été détruite et les officiels annoncent qu'il faudra au moins un an pour la réhabiliter ; des milliers de bâtiments ont été endommagés ou détruits, parmi lesquels des écoles, des hôpitaux et des établissements industriels indispensables ; le nombre d'habitants dépendant de l'aide alimentaire internationale a encore augmenté, pour atteindre plus de 75% de la population. Selon un responsable de l'ONG israélienne Gisha, qui fait notamment campagne pour la liberté de circulation des biens et des personnes depuis et vers Gaza, sans levée du blocus, « cela prendrait 100 ans de reconstruire Gaza » si le blocus n'est pas levé, qui empêche notamment les matériaux de construction d'entrer dans la Bande.

« Plutôt mourir que revenir à la situation antérieure »

Les demandes palestiniennes pour la signature d'un accord de cessez-le-feu ne sont absolument pas, dans de telles conditions, et ce contrairement au récit dominant des négociations en cours, « maximalistes » ou « radicales ». Elles font d'ailleurs consensus chez l'ensemble des forces palestiniennes, y compris la très docile Autorité Palestinienne de Ramallah, dirigée par un Mahmoud Abbas dont on connaît pourtant la tendance au « compromis », ou plutôt à la compromission. On pourrait s'étonner du fait que quasiment personne, chez ceux qui vantent la « modération » d'Abbas pour mieux l'opposer à la « radicalité » du Hamas, n'ait souligné ce fait, si l'on ne savait pas déjà que ce

genre de propos est avant tout destiné à affaiblir la partie palestinienne.

Quelles sont ces demandes ? La levée du blocus, évidemment, qui passe notamment par l'ouverture des frontières avec Israël et avec l'Égypte, la réhabilitation du port et de l'aéroport de Gaza (détruit et fermé depuis la fin de l'année 2000), l'extension à 10 kilomètres de la zone de pêche au large de Gaza. Comme le souligne la juriste Francesca Albanese, qui a travaillé durant 8 ans pour l'ONU, « Aucune de ces revendications n'est nouvelle. Les Nations Unies, entre autres, ont régulièrement exigé la levée du siège, siège illégal selon la législation internationale, comme une condition nécessaire pour mettre fin à la situation humanitaire désastreuse dans la Bande. Faciliter les mouvements des marchandises et des gens entre la Cisjordanie et la Bande de Gaza avait déjà été stipulé dans l'Agrément sur le Mouvement et l'Accès (AMA) signé entre le gouvernement d'Israël et l'Autorité Palestinienne en 2005. Même la construction d'un port et la possibilité d'un aéroport à Gaza avaient déjà été stipulées dans l'AMA, alors que leur réalisation effective n'a jamais suivi. La demande d'élargissement de la zone de pêche autorisée est inférieure à celle envisagée en 1994 dans les Accords d'Oslo et elle faisait déjà partie de l'arrangement du cessez-le-feu en 2012 »

Rien de « maximaliste » ou de « radical » dans de telles exigences, qui correspondent tout simplement au minimum vital pour la population de Gaza, et qui sont reconnues comme légitimes par l'ensemble des organismes internationaux. Ce sont ces revendications qu'Israël refuse d'entendre, démontrant une fois de plus que ce que la puissance occupante refuse au nom de sa prétendue sécurité n'est pas la satisfaction des droits nationaux des Palestiniens (eux aussi consacrés par le droit international) mais l'établissement des conditions de la satisfaction de leurs besoins les plus élémentaires : circuler, se loger, se soigner, se nourrir convenablement, s'éduquer. D'où l'exaspération de la population de Gaza et des organisations de la résistance palestinienne, et ce sentiment de plus en plus répandu chez les habitants de l'enclave, et ce malgré la violence de l'agression actuelle, tel que le résume Raji Sourani du Palestinian Center for Human Rights (PCHR) : « Plutôt mourir que revenir à la situation antérieure ».

Sans justice, pas de paix !

Nulle intransigeance donc de la part des Palestiniens, mais au contraire une certaine modération puisque nulle organisation ne demande aujourd'hui la satisfaction de l'ensemble des droits nationaux des Palestiniens (fin de l'occupation civile et militaire, droit à l'autodétermination et droit au retour des réfugiés) en échange d'un cessez-le-feu, mais seulement des droits basiques et un peu d'oxygène. L'intransigeance est à situer, une fois de plus du côté de l'État d'Israël, qui démontre à qui voulait l'oublier qu'il poursuit, au nom de sa soi-disant « sécurité », une entreprise méticuleuse de destruction de la société palestinienne afin de l'empêcher de pouvoir revendiquer collectivement ses droits. Tel est l'un des objectifs inavoués de l'agression contre Gaza : renvoyer la petite bande côtière à l'âge de pierre afin que les préoccupations de la population ne soient pas liées à la lutte pour la fin de l'occupation mais à la lutte pour la reconstruction et la survie.

C'est pourquoi, dans les négociations actuelles, Israël refuse d'entendre parler d'une véritable levée du blocus, qui permettrait en effet aux Gazaouis de respirer un peu et, à terme, de se réorganiser pour combattre l'occupation. On serait tenté de dire que l'État d'Israël aurait tort de se priver d'agir de la sorte dans la mesure où personne, dans les chancelleries occidentales, ne formule de quelconques exigences à son égard et ne considère qu'il faudrait exercer de quelconques pressions à son encontre. Bien au contraire, on accuse les Palestiniens d'être responsables de l'échec des soi-disant « trêves » et on exige qu'ils cessent de revendiquer leurs droits, les plus élémentaires, en échange d'une « accalmie », entendre la fin des bombardements massifs.

Dès lors, il est plus qu'urgent d'entendre les appels répétés des organisations palestiniennes, qu'il s'agisse des organisations palestiniennes ou des structures de la société civile, qui ne cessent de répéter que l'urgence est aujourd'hui à l'imposition de véritables sanctions contre Israël, avec l'extension de la campagne BDS (Boycott-Désinvestissement-Sanctions), seule à même d'exercer de véritables pressions sur Israël, de contribuer à son isolement et de modifier le rapport de forces en faveur des Palestiniens. Comme le soulignaient dès le 15 juillet

plusieurs organisations de la société civile de Gaza, « sans pression et sans isolement, le régime israélien n'a cessé de prouver qu'il continuera à perpétrer des massacres tels que ceux auxquels nous assistons pour l'instant et qu'il n'a nullement l'intention de mettre un terme à des décennies d'épuration ethnique, d'occupation militaire et de politique d'apartheid. (...) Nous vous invitons à rallier la campagne sans cesse croissante de Boycott, Désinvestissement et Sanctions afin de demander des comptes à cet État voyou qui se révèle une fois de plus si violent tout en bénéficiant pourtant de la plus grande impunité ».

Le meilleur service à rendre aux Palestiniens est donc de faire preuve d'au moins autant de détermination et d'obstination qu'eux en faisant payer le prix des souffrances qui leur sont infligées à l'État d'Israël et à tous ceux qui le soutiennent, entre autres et notamment le gouvernement Hollande-Valls. Trêve durable ou pas, la lutte devra se poursuivre afin d'éviter qu'Israël ne se sente libre, à l'avenir, de bombarder, d'emprisonner, d'expulser, de tuer et de coloniser. Qu'il s'agisse de leurs droits nationaux ou de leurs droits les plus élémentaires, les droits des Palestiniens ne sont pas négociables et ne peuvent être sacrifiés sur l'autel des intérêts de l'État d'Israël et de ses alliés occidentaux et arabes. En d'autres termes, et comme le répètent depuis des décennies les Palestiniens et tous ceux qui sont authentiquement solidaires de leur cause : sans justice, il n'y aura pas de paix.

SALINGUE Julien

* <http://www.npa2009.org/actualite/ga...>